

## TRAITEMENT DES TEIGNES DU CHEVAL PAR LA CHALEUR

Par le Vétérinaire Commandant L. FAURE

Les dermatomycoses équines, trichophytiques et microsporiques, sont très redoutées des vétérinaires militaires qui ne parviennent parfois à enrayer ces affections qu'après plusieurs mois de lutte opiniâtre.

Les épidémies de teigne sévissant sur de gros effectifs présentent en effet une gravité particulière due :

— *A la contagiosité de ces affections* : malgré la mise en œuvre des nombreux moyens prophylactiques et thérapeutiques recommandés, elles se propagent avec une extrême rapidité, atteignant en peu de temps la majeure partie de l'unité contaminée. Transportés par les effets de pansage, les insectes, le moindre vent, etc., poils parasités et spores assurent la dissémination de l'agent parasitaire.

— *A leur extension soudaine chez les malades* : un cheval, trouvé indemne à une visite sanitaire, est parfois porteur, le lendemain, de nombreuses lésions plus ou moins confluentes et très disséminées (notamment dans la forme dite « miliaire »).

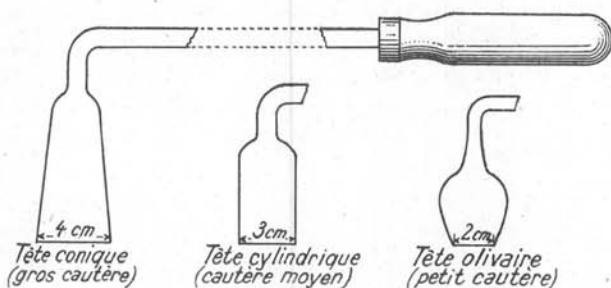
— *A leur ténacité* : les réinfections fréquemment constatées chez les sujets guéris d'une première atteinte entretiennent l'affection qui immobilise trop souvent des régiments entiers pendant de longs mois et cause un gros préjudice à l'armée.

— *A l'étroite surveillance sanitaire qu'elles imposent* : l'apparition, dans un corps de troupe, de la trichophytie ou de la microsporidie entraîne une visite quotidienne minutieuse de toute l'unité contaminée, si l'on veut réaliser une prompte détection des nouveaux malades, leur isolement immédiat et leur traitement hâtif.

En 1924, sur les indications du vétérinaire-colonel Hubert, à l'occasion d'une grave épidémie de trichophytie observée au 4<sup>e</sup> Régiment de Spahis Tunisiens (Sfax), dès notre arrivée au corps, nous avons utilisé, pour la première fois, la stérilisation des plaques de

teigne par la chaleur (1). Elle nous a donné des résultats si heureux que, depuis, nous avons régulièrement recours à ce procédé quand nous sommes aux prises avec ces mycoses cutanées.

Cette méthode, prophylactique et thérapeutique à la fois, mérite, à notre avis, d'entrer dans la pratique courante ; comme elle est encore très peu répandue, nous croyons intéressant de fournir à son sujet quelques précisions. Elle consiste dans la destruction *systématique* des plaques herpétiques à l'aide d'un cautère chauffé au rouge sombre. Au fur et à mesure qu'une lésion caractéristique ou simplement suspecte est décelée à l'œil ou à l'exploration manuelle, en évitant d'arracher les poils parasites, elle est traitée au fer rouge, qui est ainsi porté sur toutes les zones malades ou douteuses, sur tous les foyers possibles de contagion.



La tête un peu spéciale de l'instrument mérite seule une description. Située à l'extrémité de la tige courbée à angle droit, elle est constituée par une masse de fer conique, cylindrique ou ovoïde, destinée à conserver, durant 2 à 4 minutes, une température suffisante à sa surface de cautérisation, représentée par sa section terminale plane, circulaire, de diamètre variable.

Il est bon d'avoir trois cautères, à surface cautérisante de grandeur différente (2 cm., 3 cm. et 4 cm. de diamètre, par exemple). On peut ainsi choisir l'instrument le mieux approprié à l'étendue des lésions à traiter, la section plane devant, non seulement les recouvrir intégralement, mais déborder nettement leurs contours. Correctement effectuée, une application unique suffit, car elle provoque régulièrement la stérilisation définitive de la plaque teigneuse.

(1) Vét. principal HUBERT. — Sur un nouveau mode de traitement des teignes pouvant permettre de limiter l'extension de l'épidémie. *R. Vét. Mil.*, 1924, p. 314.

Cette « cautérisation actuelle » réclame une certaine légèreté de main que l'on acquiert très vite. Un contact prolongé du métal chaud avec le tégument occasionnerait une brûlure sérieuse, la chute d'une escarre profonde et la formation d'une cicatrice indélébile. Il importe donc d'appuyer délicatement et seulement le temps nécessaire à brûler la couche superficielle de l'épiderme (1 seconde), accentuant et prolongeant l'action si le cautère porte sur une touffe de poils qu'il convient de carboniser (2 à 3 secondes). Une petite croûte sphacélée se forme ; elle s'élimine spontanément en 8 à 12 jours si la cautérisation n'a pas été brutale ; bientôt le tégument rougeâtre sous-jacent se recouvre de poils sains. On peut hâter la chute de la croûte en favorisant son ramollissement et sa disjonction par une application de pommade populeum ou mercurielle simple.

Certes, la méthode est douloureuse : elle nécessite fréquemment la contention des malades (application du tord-nez), pour éviter les réactions de défense de certains sujets douilletts. Un autre inconvénient, passager, réside dans les traces apparentes que laisse le traitement, dues au changement de couleur des poils qui repoussent aux points cautérisés ; tantôt plus clairs, tantôt plus foncés, suivant la robe, inconvénient qu'il partage d'ailleurs avec la plupart des traitements chimiques préconisés ; mais ces altérations s'atténuent rapidement et disparaissent avec la mue.

Si l'on peut faire de légers reproches au procédé, il présente, en revanche, de multiples avantages : il est simple, expéditif, économique et réalisable partout, mais ce qui, à notre avis, lui confère une indéniable supériorité, c'est la sécurité qu'il procure : il n'y a pas de moyen de lutte plus efficace contre la dissémination des teignes que la destruction systématique des poils parasités et spores par le feu.

Lorsque cela est possible, il est avantageux de recourir, dans le même but, aux bains généraux des équidés dans un cours d'eau ou sur une plage. La baignade est un excellent moyen pour débarrasser le corps des animaux de tous les produits virulents qui assurent, en temps normal, la dissémination de ces affections mycosiques (touffes de poils parasités, croûtes chargées de spores), et ainsi elle contribue sérieusement à limiter la contagion.

---